



# Vivre à Arbin



Vie du Village

Faits divers

Lettre n°60.

Bien cher Albinus

Aujourd'hui je souhaite revenir sur mes deux dernières lettres. L'une, la n°58, t'informait de l'ouverture bien mystérieuse d'un chantier au presbytère et l'autre, la n°59 de l'ouverture honteuse d'une décharge sauvage dans la zone industrielle. Pourquoi en reparler ? Tout simplement parce qu'il semble y avoir du nouveau. Faut-il croire que nous sommes lus par quelques Elus Communaux influents ?

\*\*\*

## Chantier du presbytère.

Tout citoyen, un peu intéressé aux affaires communales, a pu constater que quelques jours après t'avoir écrit, il n'y avait plus d'activité sur le chantier du presbytère. Les derniers travaux visibles semblent s'être limités à l'édification d'une nouvelle cheminée, utile à l'évacuation des fumées de la chaudière, qui sert aussi pour le chauffage de la mairie. En prévision des froidures, c'était bien le minimum indispensable ! Les travaux commencés dans l'anonymat, semblent donc s'être interrompus de la même façon. Nos Elus sont peut-être dans l'attente d'un choix d'architecte pour le dépôt d'un permis de construire. Diable, ce serait bien le minimum. Mais rien n'est certain, ce ne sont que des suppositions. Patientons !

Dans l'attente, le Conseil a ouvert un nouveau chantier, dont personne n'a jamais entendu parler. Maintenant c'est à la salle de Mérande que ça se passe. Que fait-on ? Pour quel montant de travaux ? Qui a décidé d'une telle urgence ? Tu vois, là aussi, mais Albinus tu finiras bien par t'en habituer, c'est le grand mystère. Ne te rends pas sur les lieux du chantier tu ne verras rien, des plastiques opaques, collés sur les fenêtres, masquent la vision intérieure. Sans doute une nouvelle façon de gérer la transparence !

## La décharge dans la ZI.



Comme je te l'avais pourtant écrit, cette décharge ne semble pas être sauvage. En effet depuis quelques jours une grosse pelle mécanique stationne en bordure de ce terrain communal. Elle appartient à la société Eiffage, qui travaille régulièrement avec la Commune par le processus dit « de bons de commande » Comme tu peux le voir sur la photo un petit talus de terre a été érigé sur le trottoir dont le revêtement est de qualité. Quel gâchis ! Il empêche maintenant l'accès à la parcelle, mais n'interdit absolument pas des dépôts sauvages, puisque des blocs de béton ont été déversés juste devant la pelle. Albinus, ce lieu serait-il devenu le site officiel de décharge d'Eiffage ? Va savoir ?

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Octobre 2011

Association Vivre à Arbin <http://www.vivrearbin.comyr.com>